

**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles  
**Herausgeber:** Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe  
**Band:** [91] (2003)  
**Heft:** 1473

**Artikel:** Le micro-crédit : dans l'intérêt de qui ?  
**Autor:** Falquet, Jules  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-282565>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le micro-crédit dans l'intérêt de qui ?

JULES FALQUET

Le développement des micro-crédits pour les femmes s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, qui dans sa forme discursive a pris le tour d'une véritable croisade morale - le président de la Banque mondiale se rend tous les jours à son bureau «en pensant [qu'il est] en train de faire le travail de Dieu». L'accès des femmes au crédit est un thème déjà ancien, soulevé notamment lors de la conférence de Nairobi en 1985 : il est certain que la plupart des femmes dans le monde subissent une discrimination injustifiable quand elles se voient refuser l'accès au crédit (ainsi qu'aux formations et aux aides techniques), souvent indispensable pour développer leur production, agricole notamment.

### En attendant, la main tendue, les généreux banquiers

Cependant, la question est plus complexe car d'une part, les femmes sont loin d'être toutes dépourvues d'accès à des liquidités monétaires, d'autre part, s'endetter, avant d'éventuellement s'enrichir, c'est s'appauvrir, et enfin, derrière l'aspect charitable ou égalitaire du micro-crédit pour les femmes, les banques voient surtout d'énormes profits. A ce sujet, on se référera avec profit au passionnant travail d'Hedwige Peemans Poulet (Peemans Poulet, 2000). Celle-ci montre bien d'abord qu'il existe dans le monde un ensemble de systèmes d'épargne traditionnelle à vocation sociale et sans intérêt, souvent gérés par des femmes - notamment en Afrique sous la forme des Tontines -, qui leur permettent de disposer d'argent liquide quand elles en ont besoin. Il n'est pas innocent de présenter les femmes - du Sud - comme de malheureuses victimes passives qui attendent la main tendue qu'un banquier généreux s'intéresse à leur sort. Les micro-crédits accordés aux femmes, par contre, sont souvent assortis de taux d'intérêt élevés, parfois plus que les taux du marché comme dans le cas de la Grameen Bank. Pourtant, toutes les études le prouvent : les femmes sont d'excellentes débitrices, capables de se saigner à blanc pour rembourser les prêts. C'est pourquoi Peemans Poulet souligne que les principaux bénéficiaires de ces micro-crédits sont plutôt à rechercher du côté des banques, qui espèrent ainsi drainer à leur profit au moindre risque les sommes considérables que génère l'épargne traditionnelle. Elle souligne également que la Grameen Bank, qui fait par ailleurs campagne pour la privatisation des services publics et la disparition de la protection sociale au Bangladesh, réutilise aussitôt l'argent gagné pour investir dans de très lucratives assurances de santé, d'éducation et de retraites. Ce n'est sans doute pas un hasard si d'autres acteurs impliqués dans la privatisation (en particulier les Etats-Unis et l'AID, déjà évoquée) appuient avec enthousiasme les politiques de micro-crédits.



Peemans Poulet évoque aussi les conditions d'attribution de ces crédits, parfois assortis d'obligations tout à fait déplacées, comme répéter les seize commandements de la Grammen Bank : « Discipline, unité, courage, travail, c'est ce qui fait notre vie. [...] Nous veillerons à avoir une famille de petite taille. Nous dépenserons peu, nous veillerons à notre santé. Nous veillerons à ce que nos enfants et l'environnement soient propres. Nous construirons et utiliserons des latrines... ». Si tous les programmes de micro-crédit ne sont pas aussi choquants, il n'en reste pas moins que l'angoisse de devoir rembourser la dette par tous les moyens ne fait qu'alourdir les charges matérielles et morales multiples qui pèsent sur les femmes.

Par ailleurs, des études de cas plus fines montrent que la question de l'argent n'est pas toujours le principal obstacle pour que les femmes puissent travailler et obtenir des revenus. Ainsi, un passionnant article de Penelope A. Roberts sur les femmes rurales d'Afrique de l'Ouest montre que le principal goulot d'étranglement pour les petites entreprises de femmes est constitué par les règles sociales qui les empêchent d'avoir accès à une main-d'œuvre suffisante (Roberts, 2001). Réduire toutes les difficultés des femmes à des problèmes purement monétaires est donc un raccourci trompeur.

#### **Et les racines de la pauvreté ?**

Enfin, bien qu'ils soient souvent assortis de l'obligation d'un encadrement collectif, les micro-crédits sont attribués la plupart du temps de manière individuelle. C'est là une des critiques les plus profondes que l'on peut faire à cette tentative de résolution de la « pauvreté » des femmes. En effet, elle renforce la recherche de solutions individualistes, quand l'action collective serait probablement beaucoup plus efficace, non seulement pour échapper à la pauvreté, mais surtout pour combattre les racines de cette pauvreté, que de nombreux observateurs s'accordent de plus en plus à analyser comme un appauvrissement des femmes découlant directement de l'application des politiques d'ajustement structurel. Comme l'analyse Silvia Federici : « Des millions de personnes [de femmes], en Afrique, en Asie et en Amérique latine ne seraient pas devenues dépendantes de l'économie mondiale pour leur survie si elles n'avaient pas perdu tous leurs moyens de subsistance à la suite d'une guerre ou d'un « ajustement économique. » (Federici, 2002) Le micro-crédit apparaît alors en bout de chaîne, comme une mesure d'accompagnement de politiques de dépouillement des terres, des ressources naturelles et des systèmes de services publics, comme une soupe de sécurité qui accompagne la mise en place de l'économie néolibérale globalisée, bien plus qu'elle n'en attaque les effets. °